

La Communauté de Communes du Vallon de Sancey

??? EN QUESTION ???



UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La communauté de communes est un groupement de communes qui dans un espace arrêté, définit un projet de développement et d'aménagement commun. Les compétences exercées par la communauté de communes sont celles qui lui ont été transférées par les communes membres (certaines sont obligatoires, d'autres optionnelles).

La communauté de communes réalise des actions à l'échelle de son territoire. **Elle permet d'entreprendre à plusieurs, ce qu'une commune n'aurait pu faire seule.** Cette entité permet par ailleurs d'avoir plus d'impact à l'échelle départementale ou régionale.

QUI FAIT FONCTIONNER LA CCVS ?

Des Elus: les conseils municipaux des 17 communes membres ont élu en leur sein des **délégués communautaires** selon une règle de répartition proportionnelle à la population. Ces délégués siègent au conseil communautaire qui est l'organe exécutif délibérant de la CCVS. Son rôle est similaire à celui d'un conseil municipal, mais à l'échelle de la Communauté de Communes.

Le conseil communautaire de la CCVS, composé de 38 délégués, élit **1 Président et 5 vice-Présidents.**

Le Président est le chef de l'organe exécutif de la communauté de communes. Il prépare et exécute les décisions du conseil communautaire et il est le chef des services.

Les vice-Présidents assistent le Président dans le domaine de compétences qui leur a été délégué. Chaque vice-Président est responsable d'une commission de travail thématique.

Des agents administratifs et techniques : le personnel administratif de la CCVS est composé d'un **agent de développement** et d'une **secrétaire comptable**. Ils assurent la gestion des affaires courantes et celle des services de la CC, le développement et le suivi des projets,... En 2010, un **agent technique** a été embauché ½ journée par semaine pour l'entretien et la création de sentiers de randonnées. Depuis janvier 2012, la CCVS partage une **conseillère du tri** avec la CC de Pierrefontaine-Vercel.

La CCVS apporte également son soutien aux communes qui la composent puisqu'elle a pris depuis sa création la **compétence « comptabilité communale »**. Les secrétaires des communes sont donc en partie rémunérées par la CCVS.

AVEC QUELS MOYENS FINANCIERS ?

La CCVS perçoit des **ressources fiscales** (fiscalité directe additionnelle) : **192 000 €**. Celles-ci sont prélevées auprès des **ménages** par la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti et la taxe d'habitation. Les **entreprises** apportent également leur contribution par la CFE, la CVAE, l'IFER qui remplacent depuis 2010 la taxe professionnelle.

La CCVS perçoit de l'Etat chaque année **la dotation globale de fonctionnement (DGF) : 87 700 €**

Communauté de Communes du Vallon de Sancey



Créée le 26 décembre 2001

17 communes

- 13 communes sur le canton de Clerval
- 3 communes sur le canton de Baume-les-Dames
- 1 commune sur le canton de Pont-de-Roide

3255 habitants

147 km² (14700 ha)

22,14 hab./km²

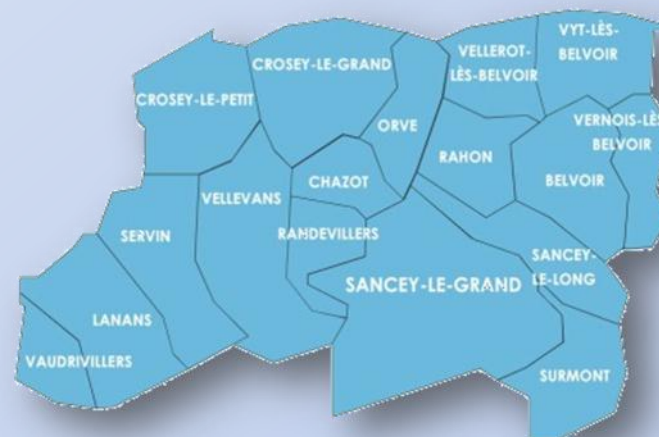
Président : Christian BRAND

Vice-Présidents : Frédéric CARTIER, Robert VERNEREY, Jean-Pierre DUFAY, Claude PEZEUX, Francine BOUHELIER

Adresse : 30 bis r. de Lattre de Tassigny 25430 Sancey-le-Grand

Tel : 03 81 86 66 34 **Fax :** 03 81 86 89 52

@ : contact@vallonsancey.fr



Toutes les infos sur www.vallonsancey.fr

CONCRETEMENT, QUELLES SONT LES ACTIONS DE LA CCVS ?

Développement économique :

- construction de trois auvents de séchage à Vellefans pour les Avivés de l'Est → *consolidation de 18 emplois*
- création d'un bâtiment-relais à Sancey → *accueil de 4 entreprises dont 3 nouvelles sur le territoire, 5 emplois créés à ce jour*
- édition d'une brochure répertoriant les artisans, commerçants et services de la CCVS → *parution prévue en 2012*
- Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services → *opération qui permettra de soutenir les activités artisanales, commerciales et de services grâce à la mobilisation de fonds d'Etat. Projet en préparation et prévu pour 2013*
- aménagement d'une zone d'activité intercommunale à Vellerot-les-Belvoir → *projet prévu pour 2013*

Développement touristique :

- création d'un réseau d'aires de camping-car → *aire de service à Sancey-le-Long, aires de stationnement dans 6 villages ; projet réalisé en 2010*
- promotion des circuits de randonnée pédestre existant et création de nouveaux circuits à Crosey → *édition d'une brochure, pose de signalétique et embauche d'1 agent technique 4h/sem*
- aménagement et interprétation du site éolien du Lomont et du point de vue du Dard → *projet prévu en 2012 : 2 circuits découverte, 8 panneaux d'interprétation, 3 tables d'orientation*
- partenariat avec le Syndicat de Pays du Lomont → *édition du guide touristique « Pays du Lomont »*
- embauche d'un animateur touristique en période estivale → *de nombreuses animations proposées l'été depuis 3 ans (partenariat avec la CC de Belleherbe)*
- étude pour la création d'une structure d'accueil touristique à la Baume à Sancey-le-Long → *réflexion en cours*
- création d'un point information tourisme

Actions en faveur du monde associatif, culturel et sportif:

- achat et rénovation du terrain de foot de Sancey → *projet réalisé en 2004*
- création d'un mur d'escalade au gymnase → *projet réalisé en 2007*
- réfection des deux courts de tennis à Sancey → *projet réalisé en 2008*
- mise en place d'un panneau lumineux à Sancey → *projet réalisé en 2007*

- organisation de spectacles dans le cadre de la saison culturelle → *2 spectacles par an, organisés dans les communes + spectacle offert aux écoles maternelles à Noël*
- soutien financier aux associations dans le cadre de l'organisation d'un événement culturel et/ou sportif → *ex 2011 : Enduro : 1000 €, La Dame de Belvoir : 300 €*
- soutien financier à l'école intercommunale de musique → *de 280 à 370 € par élève et par an représentant au total de 10 000 à 12 000 € selon les années*

Actions en faveur du cadre de vie, de l'habitat

- OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) → *24 logements rénovés en 5 ans, 19 000 € de subventions octroyées*
- Restauration du patrimoine ancien des villages (*coordination des opérations et obtention de subventions leader + de l'Europe*) : *11 projets réalisés en 2006-2007, 45 000 € de subventions obtenues*
- Equipement en ADSL des 3 villages en zones blanches → *Servin, Crosey-le-Petit et Crosey-le-Grand*
- Gestion et entretien des bâtiments intercommunaux (gymnase et gendarmerie)

Actions en faveur des services à la personne :

- Création de la maison des services et de la culture du Vallon de Sancey → *travaux en cours, ouverture prévue pour la fin 2012*
- Soutien financier à l'ADMR → *1000 € par an*
- Création du Relais Assistantes Maternelles → *permanence 2 jeudis par mois*
- Présence du Pôle Emploi Economie Insertion 2 jours par semaine → *accueil, informations, conseils en matière de prestations sociales et recherche d'emploi*
- Permanence Pôle Emploi → *2 jours par mois*
- Mise en place du TADOU (transport à la demande) en partenariat avec le Pays Doubs Central

Protection et mise en valeur de l'environnement »

- collecte des OM et tri sélectif → *groupement de marchés pour des meilleurs tarifs*
- création de la déchetterie intercommunale
- étude pour la valorisation du bassin versant de la Baume → *terminée en 2009*
- étude pour la mise en place d'une chaufferie-bois à Sancey → *réalisée en 2007*
- création d'une décharge à gravats à Crosey-le-Grand → *ouverture en mars 2011*
- embauche d'un conseiller du tri avec Préval → *depuis janvier 2012*